

EN BREF, QUELQUES RECOMMANDATIONS PENDANT L'ENTRETIEN :

- Une fois en ligne avec l'interprète, expliquez lui brièvement le contexte puis mettez le combiné en mode « haut parleur ».
- Donnez le temps à l'interprète de se présenter pour établir un climat de confiance et situer clairement son rôle d'interprète.
- Utiliser un langage simple et des phrases courtes si possible pour sauvegarder la précision de la traduction.
- La décision de mettre fin à l'entretien vous appartient, vous pouvez également prévoir quelques minutes de débriefing avec l'interprète en enlevant le mode « haut parleur ».

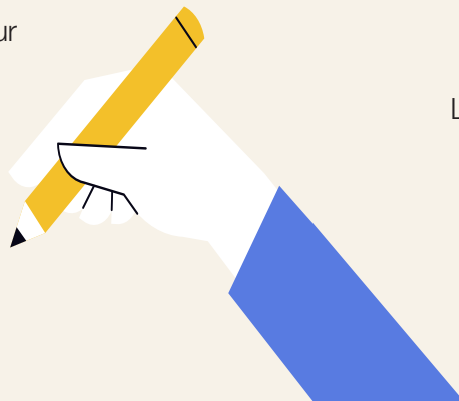
Suite à votre adhésion vous recevrez un code utilisateur et des fiches pratiques d'utilisation.



AU SERVICE DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

URPS Médecins Libéraux PACA
04 96 20 60 80
contact@urps-ml-paca.org
37/39 Bd Vincent Delpuech – 13006 Marseille
<https://www.urps-ml-paca.org/>



GUIDE D'UTILISATION DU SERVICE D'INTERPRÉTARIAT PROFESSIONNEL



EN MÉDECINE LIBÉRALE

L'URPS ML PACA, en partenariat avec l'ARS, propose aux médecins libéraux de la région PACA un accès gratuit et privilégié à un service d'interprètes professionnels pour leurs patients non francophones.

POURQUOI ?

Ce service a pour objectif d'apporter un appui aux médecins libéraux de la région PACA dans le cadre des échanges et de la prise en charge de leurs patients parlant peu ou pas le français.

COMMENT ?

Le dispositif propose un service **d'accès sans rendez-vous**, à des interprètes par téléphone (traduction parmi 200 langues disponibles, mise en relation en moins de 2 min). Vous pouvez demander un interprète femme si c'est un besoin de la patiente.

POUR QUELLES CONSULTATIONS ?

Toutes les consultations : consultation simple ou cas complexe notamment les pathologies chroniques, psychiatriques, de prévention ou d'urgence.

QUEL EST LE COÛT DU SERVICE ?

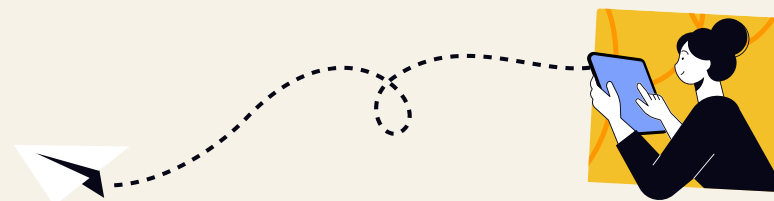
Ce service d'interprétariat professionnel est accessible gratuitement. Il est financé par l'ARS. Sa mise à disposition est pilotée par l'URPS ML PACA.

COMMENT ADHÉRER AU SERVICE ?

Il suffit de remplir le formulaire d'adhésion pour obtenir un code utilisateur via ce QR code .



Ou contacter une personne ressource de l'URPS ML PACA par mail : interpretariat@urps-ml-paca.org en indiquant adhésion au service interprétariat avec votre nom, prénom, activité, téléphone et commune d'activité.



COMMENT FAIRE APPEL A UN INTERPRETE ?

INTERPRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE SANS RENDEZ-VOUS 24h/24 7j/7 :

2

Donnez votre code utilisateur, votre nom, prénom

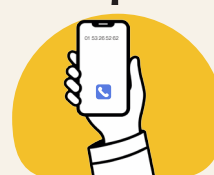


3

Mise en relation avec l'interprète



1



Appeler un coordinateur ISM au **01 53 26 52 62**

4



En cas de coupure, rappeler rapidement

Le service d'interprétariat ISM est engagé à respecter les règles déontologiques prévues dans la Charte Qualité de l'interprétariat médical et social professionnel en France.